



# Buss'info



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins- Alain VINEL Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://www.bussang.fr>

N° 11 Mars 2010

## **EDITO :** La nouvelle année mise sur de bons rails

*La cérémonie des vœux et la démarche budgétaire font partie des événements importants qui rythment la vie de la municipalité. Il est donc légitime que le premier numéro de BUSS'info de l'année leur soit en grande partie consacré.*

*Malgré des conditions climatiques difficiles, de nombreux bussenets ont répondu favorablement à mon invitation le 7 janvier dernier, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Le Député, le Conseiller Général ainsi que de nombreuses personnalités et les Maires des communes voisines nous ont fait l'honneur d'être présents. Je tiens à les remercier à nouveau.*

*Pour les personnes qui n'ont pu y participer, le contenu des propos que j'ai tenus à cette occasion est repris dans son intégralité ci-après. Je garderai de cette soirée un souvenir fort de convivialité et de partage, dans une ambiance que je qualifierai d'apaisée. C'est de nature à nous donner du cœur à l'ouvrage pour tout ce qui nous attend.*

*Quant aux prévisions budgétaires, il ne devrait pas y avoir de rupture importante avec ce qui s'est passé les années dernières. Je vous propose donc de vous apporter dès maintenant les principaux éléments d'appréciation sur la situation de la commune, afin que vous puissiez mieux comprendre les orientations qui seront décidées et les choix qui seront faits. Cette exigence de transparence et de lisibilité, j'y tiens particulièrement, car tout citoyen doit être informé sur l'utilisation de l'argent public par les élus et sur les conditions dans lesquelles l'équipe municipale s'acquitte de ses missions. Si vous avez besoin d'éclaircissement ou si vous souhaitez vous exprimer, n'hésitez pas à nous solliciter.*

*Ayant reçu beaucoup de réponses au courrier accompagnant le colis de Noël des anciens, j'ai jugé intéressant de vous en faire partager quelques unes parmi les plus significatives. Dans la mesure du possible, nous tiendrons compte l'an prochain des remarques qui nous ont été faites.*

*Pour terminer cet édito, je voudrais solliciter votre avis sur le projet de créer un logo pour Bussang, comme beaucoup d'autres communes touristiques l'ont déjà fait. L'objectif est de moderniser l'image de notre village à travers tous les supports de communication et d'information. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part...*

Votre Maire

Alain VINEL

## **Libre expression :**

« ...vous remercie de vos bons vœux et du bien sympathique paquet-cadeau qui les accompagnait. Il vous prie d'accepter ses souhaits de bonne et heureuse année pour tous, avec la réalisation de vos nombreux projets pour l'avenir de Bussang »

« ...vous adresse ses chaleureux remerciements pour les petites gâteries reçues à l'occasion des fêtes de Noël.

Compliments pour le choix de ces articles et la super présentation.... »

« ...à propos du colis de Noël des personnes en maison de retraite, il semblerait que vous supposez que ces personnes manquent d'hygiène : une minable savonnette, du shampoing, de l'eau de Cologne bas de gamme ! C'est faire insulte au personnel dévoué qui s'applique journallement à maintenir ces personnes dans un bon état sanitaire, et c'est un affront à la dignité des pensionnaires ! »

# Finances Communales : Budget Primitif 2010

Comme chaque année, les élus ont planché sur les finances communales avant de voter le budget primitif de l'année. Dans un premier temps, l'analyse des chiffres des années antérieures permet de dégager les grandes tendances en matière d'évolution des dépenses et des recettes. Ensuite, compte tenu des moyens dont nous disposerons dans l'année, des choix ont été faits dans le domaine des investissements notamment.

Afin d'assurer un bon suivi comptable, les dépenses sont réparties dans six familles de budgets : le budget principal de la Commune, celui de l'eau, de l'assainissement, de la forêt, du fossoyage et des lotissements. Chacun de ces budgets comprend une partie fonctionnement et une partie investissement. Pour simplifier, les dépenses de fonctionnement sont celles qui permettent d'assurer l'activité au quotidien, alors que les dépenses d'investissement préparent l'avenir.

Tous budgets confondus, la Commune a dépensé 1.649.280,56 € en fonctionnement et a investi pour 829.966,52 €, soit une dépense totale de 2.479.247,08 €. Elle a enregistré 1.911.904,83 € en recettes de fonctionnement et 843.319,33 € en investissement soit un total de recettes de 2.755.224,16 €. Le solde des recettes moins les dépenses de l'exercice est donc de +275.977,08 €, comme l'indique le tableau ci-après. Ce solde positif ne tient pas compte des engagements de dépenses pris en 2009 et qui sont à reporter sur l'exercice 2010, pour un montant de 577.333,93 €.

Par rapport aux exercices antérieurs, la tendance est à l'augmentation des charges fixes de fonctionnement et à la diminution des recettes : baisse de 5,58 % des dotations de fonctionnement en un an par exemple. La Commune n'ayant contracté aucun emprunt ces deux dernières années, seuls les frais financiers sont à la baisse (-17,28 %).

Dans cet environnement difficile de contraintes financières, il nous faut donc être attentif à toutes nos dépenses de fonctionnement même si certaines sont incompressibles. Car il serait irresponsable de remettre en cause le potentiel d'investissement de la Commune, puisque sa dette globale a baissé de 12,25 % en deux ans.

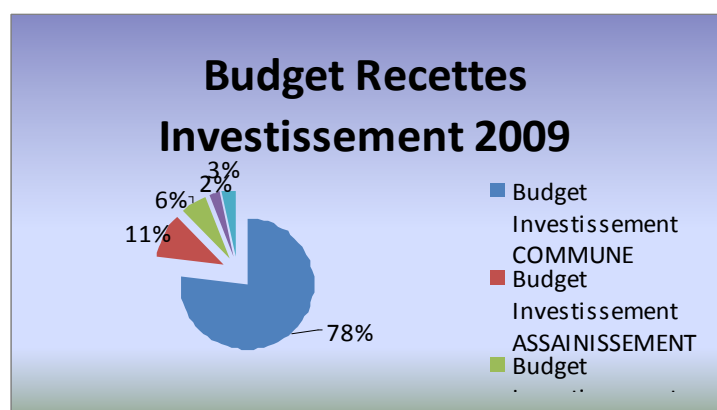
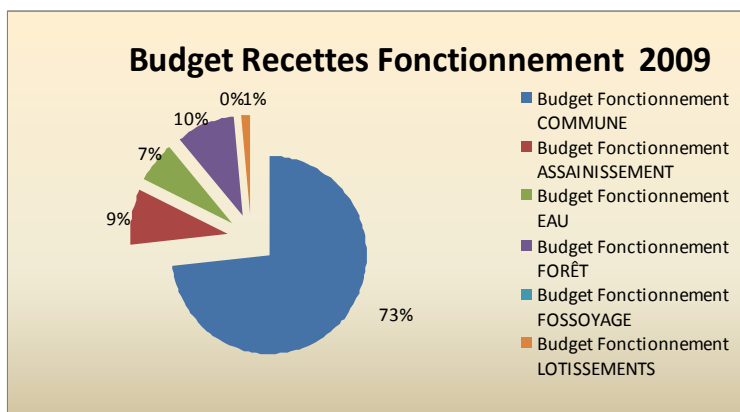
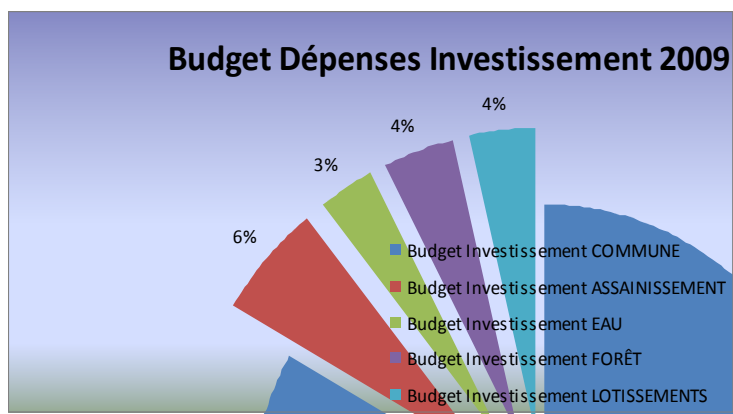
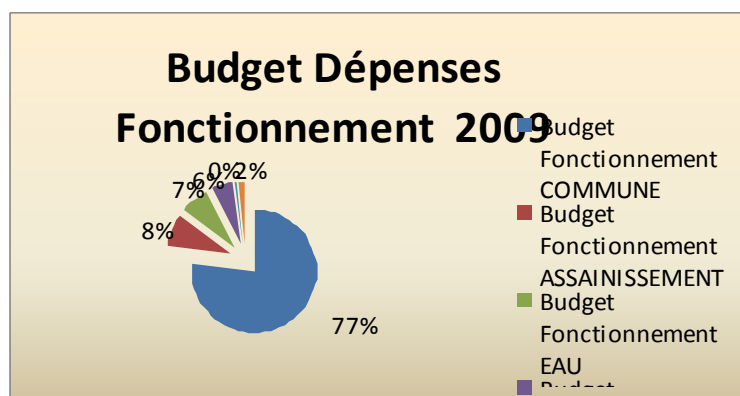
Pour financer tous les projets annoncés, la Commune va pouvoir à nouveau recourir à l'emprunt, même si ses capacités d'auto-financement sont importantes, de l'ordre de 250.000 € par an. Ceci représente l'excédent résultant du fonctionnement, excédent utilisable pour financer les opérations d'investissement. Nous avons les moyens d'emprunter puisque les annuités actuelles de l'ensemble de nos dettes ne représentent plus à présent que 8 % des recettes globales, 222.379,76 € d'annuité pour 2.755.224,16 € de recettes en 2009. Sans remettre en cause les grands équilibres de nos finances, notre dette pourrait passer de 1.900.384 € actuellement à 2.900.000 €, soit un taux de 12 % environ.

Le budget primitif 2010 de la commune est de 1.219.674 € en dépenses de fonctionnement et 1.516.212 € en recettes, soit une prévision d'excédent de 296.538 €, excédent auquel s'ajoutent les excédents antérieurs à hauteur de 199.801 €. Ces sommes vont servir à couvrir pour partie les dépenses d'investissement qui vont s'élever à 1.681.858 €.

L'ensemble des prévisions de recettes d'investissement s'élevant à 1.026.537 €, la commune fera donc un emprunt de 655.321 €, en fonction de l'état d'avancement des projets, la première tranche de la construction des nouveaux locaux techniques notamment.

En conclusion, la démarche budgétaire n'étant pas une fin mais un moyen pour conduire les projets décidés et atteindre les objectifs fixés, la municipalité va s'appuyer sur une situation financière saine et des dépenses de fonctionnement maîtrisées pour préparer sereinement l'avenir de notre village, par des investissements judicieux et adaptés au contexte du moment.

Voir Comptes Administratifs page 3



## BUDGETS DE LA COMMUNE DE BUSSANG

### Comptes Administratifs Exercice 2009

FONCTIONNEMENT	Dépenses 09	Recettes 09	Résultat Exercice	Reliquats	
				Antérieurs	Solde Cumulé
Budget Fonctionnement COMMUNE	1 267 740,70	1 400 197,06	132 456,36	67 345,13	199 801,49
Budget Fonctionnement ASSAINISSEMENT	140 061,62	169 224,22	29 162,60	60 580,86	89 743,46
Budget Fonctionnement EAU	116 917,83	129 183,64	12 265,81	14 963,30	27 229,11
Budget Fonctionnement FORÊT	92 872,69	184 477,17	91 604,48	55 355,75	146 960,23
Budget Fonctionnement FOSSOYAGE	2 710,32	1 218,00	-1 492,32	969,11	-523,21
Budget Fonctionnement LOTISSEMENTS	28 977,40	27 604,74	-1 372,66	37 829,17	36 456,51
Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 649 280,56</b>	<b>1 911 904,83</b>	<b>262 624,27</b>	<b>237 043,32</b>	<b>499 667,59</b>

Balance 499 667,59

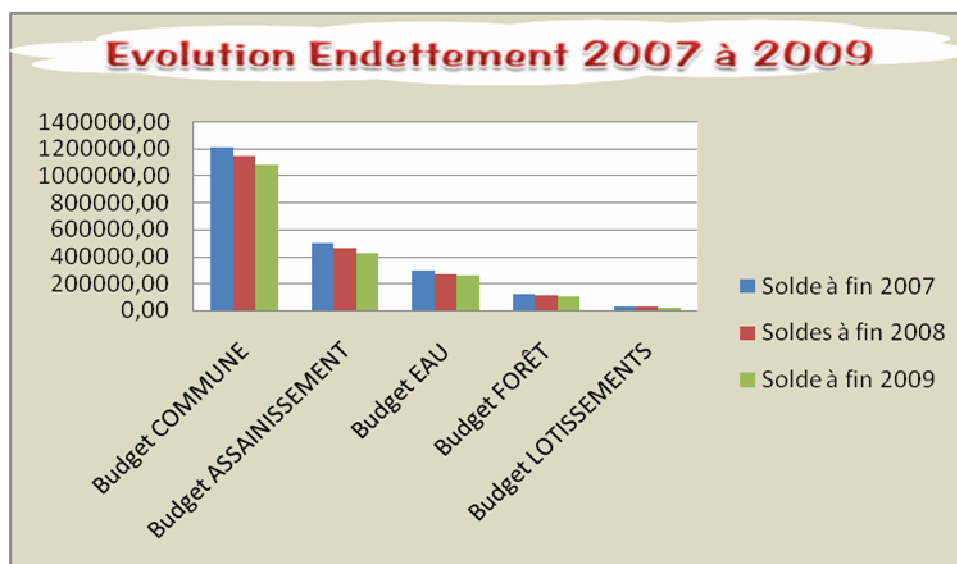
INVESTISSEMENT	Dépenses 09	Recettes 09	Résultat Exercice	Reliquats	
				Antérieurs	Solde Cumulé
Budget Investissement COMMUNE	691 168,57	646 356,34	-44 812,23	-108 026,69	-152 838,92
Budget Investissement ASSAINISSEMENT	50 069,07	95 005,31	44 936,24	130 085,61	175 021,85
Budget Investissement EAU	26 499,53	53 827,94	27 328,41	111 702,97	139 031,38
Budget Investissement FORÊT	32 000,47	20 525,00	-11 475,47	90 803,05	79 327,58
Budget Investissement LOTISSEMENTS	30 228,88	27 604,74	-2 624,14	-2 185,18	-4 809,32
Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>829 966,52</b>	<b>843 319,33</b>	<b>13 352,81</b>	<b>222 379,76</b>	<b>235 732,57</b>

<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2 479 247,08</b>	<b>2 755 224,16</b>	<b>275 977,08</b>	<b>459 423,08</b>	<b>735 400,16</b>
---------------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Balance 275 977,08 balance 735 400,16

EVOLUTION ENDETTEMENT	Solde à fin 2007	Soldes à fin 2008	Solde à fin 2009	Annuités	Variation 09:07
Budget COMMUNE	1 218 887,21	1 153 745,13	1 086 726,74	120 670,30	-132 160,47
Budget ASSAINISSEMENT	502 921,63	466 329,26	428 801,56	58 607,49	-74 120,07
Budget EAU	298 874,11	272 392,49	260 988,20	21 157,08	-37 885,91
Budget FORÊT	117 158,83	109 158,74	101 072,35	8 641,42	-16 086,48
Budget LOTISSEMENTS	27 909,26	25 419,56	22 795,42	3 996,80	-5 113,84
Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DETTE</b>	<b>2 165 751,04</b>	<b>2 027 045,18</b>	<b>1 900 384,27</b>	<b>222 379,76</b>	<b>-265 366,77</b>

Balance -265 366,77



## **Déneigement : Un service globalement satisfaisant**

L'hiver rude et bien enneigé que nous avons connu a permis de reconduire, avec quelques ajustements, l'organisation mise en place l'an dernier. Il nous a permis aussi de tester les moyens supplémentaires en matériels mobilisés cette année. Le nouveau tracteur et son équipement moderne achetés par la commune l'année dernière ont donné entière satisfaction. Très sollicités, les prestataires externes ont rempli parfaitement leur contrat dans des conditions souvent difficiles. La municipalité adresse ses plus chaleureux remerciements à toutes les personnes qui se sont dévouées sans compter pour que ce service soit assuré dans les meilleures conditions.

Certes tout n'a pas été parfait et des insatisfactions ont pu naître, car il est matériellement impossible que tous les accès soient dégagés simultanément et en permanence lorsque les chutes de neige lourde et collante sont incessantes. La grande majorité des usagers l'ont bien compris et ont adapté leur niveau d'exigence à la situation. De plus, en raison de la forte demande, la pénurie de sel s'est installée amenant le préfet à le réquisitionner.

A Bussang, la décision de ne pas généraliser l'usage du sel de déneigement s'est imposée dès le début de l'hiver pour ménager les finances publiques et pour préserver l'environnement. Il a été utilisé en priorité pour les endroits dangereux, carrefours et routes en pente forte, afin d'assurer le maximum de sécurité aux automobilistes et aux piétons. Ailleurs, il a été remplacé par des mélanges sel, sable, gravier et crasse de houille.

Pour votre information, Bussang compte 47 km de voies communales à déneiger, sans compter les trottoirs et les places et parking. Les coûts globaux du déneigement ont été de 61.301 € pour l'hiver 2008/2009 et pour cet hiver de 92.268 €.

## **Informations générales**

**Repas des anciens** : Il aura lieu le dimanche 2 Mai prochain au Complexe du Quartier.

**Comité de jumelage** : Il reste encore quelques places pour le déplacement à La Turballe du 13 au 16 Mai prochain. Le coupon d'inscription est à votre disposition en Mairie. Il est à retourner à :

**Mr. Noël POIVRE 10, rue de Meuselotte – 88 540 BUSSANG.**

**Sécurité routière** : Pour des raisons de sécurité liées à la tempête, la route de Sauté a été interdite à la circulation routière le dimanche 28 février dernier. En effet, des arbres menaçaient de tomber sur la voie publique au lieu-dit «Le Calvaire». Ces arbres vont être abattus prochainement afin d'éviter ce désagrément.

**Service volontaire européen** : Il permet aux jeunes volontaires de 18 à 30 ans de partir exercer une activité de volontariat dans un pays étranger pour une durée de 2 à 12 mois. Il est entièrement pris en charge par la fédération des œuvres laïques. S'adresser à la Ligue de l'Enseignement des Vosges 4, Quai des Bons Enfants BP269 88 007 EPINAL Cedex.

**ADAPAH** : Cette association sans but lucratif, créée en 1963 et reconnue d'utilité publique, vous propose des services à domicile pour toutes et tous, avec possibilité d'aides financières : ménage, repassage, aide aux personnes, entretien d'espaces verts... Vous pouvez vous renseigner à :

**l'ADAPAH 8, rue Georges Lang - 88 200 REMIREMONT ou par téléphone au 03.29.22.19.77**

**Etat Civil** : En 2009, La Mairie a enregistré 7 naissances, 6 mariages et 27 décès dont 10 hors Commune de BUSSANG. A noter que le recensement légal de la population bussenette publié par l'INSEE est de 1656 habitants au 1er janvier 2010.

**Pass-Foncier** : Il permet aux primo-accédants d'acquérir leur résidence principale neuve grâce à un prêt à remboursement différé et à une sécurisation du projet. Quatre conditions cumulatives sont à remplir :

- Ne pas avoir été propriétaire durant les deux dernières années
- Etre salarié d'une entreprise qui cotise au « 1% logement »
- Conditions de ressources maximales
- Bénéficier d'une subvention de la part d'une collectivité d'un montant minimale de 3.000 €

Par exemple, un couple avec 1 enfant ayant un revenu de 2.300 € et ayant un projet de 170.000 € voit passer son taux d'endettement de 50 % à 33 % avec le Pass-Foncier.

La Commune a décidé de s'associer au dispositif. S'adresser à la Mairie pour tous renseignements.

## **SOCIAL : Une permanence en Mairie pour les personnes en difficulté**

Madame Liliane BONNET assure une permanence en Mairie tous les premiers mercredis de chaque mois, de 10h à midi pour les personnes rencontrant des difficultés et désirant se faire aider sur le plan social.

La prise de rendez-vous est assurée par la Mairie.

Au-delà de l'écoute dont ces personnes ont souvent besoin, son objectif est de faire le lien avec les services sociaux et les associations caritatives.



# VŒUX DU MAIRE

Jeudi 7 Janvier 2010

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Tout d'abord bonsoir à celles et à ceux que je n'ai pas encore eu le plaisir de saluer.

Si pour nous, 2008 a été une année compliquée du fait d'un contexte local particulier lié aux élections municipales, l'année 2009 nous a permis de prendre notre régime de croisière. Elle a été marquée malheureusement par une crise économique dont on constate quotidiennement les effets néfastes à tous les niveaux. Nous nous sommes posés ainsi la question du maintien d'une cérémonie des vœux conviviale et festive, compte tenu des difficultés rencontrées par beaucoup d'entre nous.

Considérant l'importance de cette manifestation en termes d'échanges et de relations sociales, c'est sans trop d'hésitations que j'ai finalement pris la décision de maintenir la tradition, tout en manifestant la volonté de rester simple et modeste.

L'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux se joignent donc à moi pour vous accueillir ce soir.

Je tiens à vous remercier chaleureusement de votre présence et en particulier :

- notre Député : Monsieur François VANNONSON,
- Monsieur François CUNAT, notre Conseiller Général,
- Monsieur le Président de notre Communauté de Commune Monsieur Dominique PEDUZZI
- Messieurs les maires des Communes voisines ou leurs représentants
- Monsieur le Percepteur Marc KINDERSTUTH
- Monsieur le Dr de l'Hôpital local
- Messieurs les élus qu'ils soient locaux ou régionaux
- Messieurs les Directeurs ou représentants des services de l'état : gendarmerie – Office National des Forêts,
- les Présidentes et présidents d'association, les différents Directeurs ou responsables de structures qu'elles soient économiques, administratives ou sociales, ceux qu'on appelle « les forces vives », ils m'excuseront de ne pas pouvoir les citer tous nommément.
- vous toutes et tous, bussettes et bussetts.

Je voudrais excuser Monsieur le maire honoraire Henri HOUEL qui avait prévu d'être parmi nous mais qui a eu un empêchement de dernière minute.

Après avoir évoqué les principaux faits marquants de l'année écoulée, j'aborderai ensuite les projets de la municipalité pour 2010 et les années à venir.

Tout d'abord, 2009 a vu le départ de Sébastien François, notre secrétaire de mairie, qui, ayant réussi un concours au sein de l'Education Nationale, a rejoint précipitamment son poste d'affectation à Paris le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Ainsi, 2009 a vu logiquement l'arrivée de Mlle Marjorie Bozzolo le 2 novembre pour remplacer Sébastien. Bienvenue à elle parmi l'équipe des employés municipaux dont elle a la charge. Je lui souhaite de faire une brillante carrière dans l'administration territoriale.

Ensuite, je ne cacherai pas ma satisfaction de constater que le travail entrepris commence à porter ses fruits.

- Avec l'aménagement des places secondaires (la poste, l'école, à l'ancien gymnase...) le début de la transformation du centre du village se concrétise.
- Le programme de mise à niveau des voies communales est à présent bien engagé, que ce soit en sécurisation, en entretien courant ou en profonde transformation.
- Le déplacement du monument du 3<sup>ième</sup> RTA fait partie de ces opérations de sécurisation et d'adaptation des infrastructures aux nouvelles conditions de circulation.

Un effort important a été consenti pour faire de nos services techniques municipaux, les professionnels efficaces et bien équipés dont nous avons besoin.

Des moyens conséquents ont été mobilisés pour garantir la pérennité du patrimoine immobilier de la commune :

- Electricité à l'église
- Changement de fenêtres pour les appartements de la mairie,
- Electricité du complexe du quartier en cours...

Pour ne pas rester à l'écart des nouvelles technologies, de l'information et de la communication, un nouveau site dédié à Bussang est aujourd'hui disponible sur Internet. Complémentaire à BUSS'info, cet outil est surtout destiné à la communication externe.

L'année 2009 aura été marquée également par la première édition du festival des peuples organisé par l'association IDEAL 88, festival qui fut une belle réussite sur le plan artistique et culturel. Je voudrais, ici, féliciter à nouveau tous les acteurs de cette manifestation pour tout le travail accompli pour l'animation et le renom de Bussang.



En terme de bilan de l'année écoulée, d'autres éléments, moins visibles mais non moins importants, sont à prendre en considération. Petit à petit, l'horizon juridique de la commune s'éclaircit avec des décisions de justice toutes favorables, que ce soit dans le dossier de l'implantation du Casino ou dans celui de l'achat des Sources Thermales.

Quant à l'inéligibilité qui a frappé, au printemps dernier, l'un de mes adjoints, je m'abstiendrai d'exprimer ici tout commentaire, sur le fond de l'affaire, comme sur les réelles motivations de son instigateur.

Nous arrivons au tiers de notre mandat et je préfère aller de l'avant en évoquant les projets qui ont bien avancé.

Après l'achèvement des travaux autour de l'église, ceux du tremplin et des ateliers communaux seront réalisés en 2010.

Ce bâtiment sera d'ailleurs construit avec des bois de notre forêt façonnés sur place, de conception bioclimatique il devrait être autonome énergiquement.

L'aménagement de la place principale en coordination de travaux avec la rénovation de la RN 66 ainsi que la construction d'une chaufferie bois ne verront le jour qu'après.

Nous allons poursuivre nos réflexions sur le patrimoine immobilier : le complexe scolaire actuel, l'ancienne école des garçons, le presbytère, l'ancienne gare SNCF...

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, il a été décidé d'initier la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui comprend la consultation de toutes les parties prenantes et un plan de communication spécifique.

Tous ces projets seront conduits en laissant le temps nécessaire à la concertation et en veillant à ne pas présumer de nos possibilités financières. Sur ce plan, notre démarche est d'investir suffisamment pour obtenir le maximum de subventions accordées par le Conseil Général, le Conseil Régional ou l'Etat puisque, bien entendu, ces subventions sont plafonnées.

Si au niveau communal l'avancée des dossiers est encourageante, mon appréciation est plus mitigée en ce qui concerne le travail communautaire. La réunion des deux C/C du canton n'est pas réalisée et 2010 verra peut-être une avancée significative quand le financement des collectivités territoriales sera plus clair et plus sûr. Pour la C/C des Ballons des Hautes Vosges et de la Source de la Moselle, la concrétisation des différentes compétences est urgente. En effet, les enjeux culturels (Théâtre du Peuple – Ecole de musique) et touristiques sont une priorité pour Bussang.

En ce qui concerne le tourisme, l'Etat a décidé de revoir l'ensemble du classement des communes touristiques du pays.

Bussang est classé depuis 1921 et passe dans la première tranche de révision. Nous pouvons voir son classement reconduit si nous remplissons certaines obligations dont celle d'avoir un Office de Tourisme classé autre qu'associatif. La compétence « tourisme » étant communautaire, il nous faut agir vite au sein de notre Communauté de communes. Mais je pense voir nos efforts aboutir rapidement avec la mise en place prochaine de structures dotées de moyens adaptés aux enjeux.

Après les dramatiques fermetures d'entreprises et licenciements intervenus dans les vallées, tant de la Moselle que celle de la Thur, le tourisme devient un enjeu capital dans l'économie locale, une carte à jouer sans plus attendre. Bussang, avec son cadre exceptionnel, a de nombreux atouts pour réussir : son Théâtre, ses pistes de ski et de luges, son village de vacances, son Casino, son camping 3\*, sa rando-ferrata, ses commerces, ses capacités d'accueil et son dynamisme.

Mais si le développement du tourisme est une de nos priorités, le maintien du tissu social bussanet en est une autre, tout aussi importante. Nous souhaitons favoriser et maintenir les structures économiques existantes, petites et moyennes entreprises, artisans, commerces, emploi de services qui garantissent l'emploi sur Bussang.

Depuis peu, à l'initiative de la C/C, un relais de service public est ouvert à St Maurice. Ce lieu, aussi appelé « pôle emploi », doit aider les personnes en difficulté ou recherche d'emploi en leur évitant des déplacements à Remiremont et en les mettant en relation avec les différentes administrations, services ou futurs employeurs par vidéo conférence.

Je vous remercie de votre attention et je vous renouvelle tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année qui commence à vous et à ceux qui vous sont chers. Que tous vos projets se réalisent pour vous et vos familles. Je sais que certains souffrent de la crise et ne peuvent plus avoir de projets, mais j'espère que tous retrouveront vite un avenir plus serein.

Avant de vous inviter à trinquer ensemble à cette nouvelle année, j'aimerais vous faire partager ma profonde conviction que nous avons les atouts et les moyens d'une nouvelle ambition, celle de faire de Bussang une ville touristique dynamique, moderne, sportive, socialement responsable et respectueuse de son environnement.

Avec la contribution du Conseil Municipal et l'assistance des Services Municipaux, soyez convaincus que je mettrai tout en œuvre pour tenter d'y parvenir car les enjeux en valent la peine.

Merci

**Alain VINEL**

***Démarche d'amélioration continue : Afin de répondre au mieux à vos attentes en matière d'information, vous pouvez nous faire part de vos remarques et suggestions concernant BUSS'info, par courrier adressé à la Mairie ou par mail à : [sylvielohner@bussang.fr](mailto:sylvielohner@bussang.fr)***